

Porteur-chauffeur en distanciel

Formation non certifiante : vous n'avez ni stage ni examen et repartez avec une attestation vous permettant de travailler en tant que porteur chauffeur dans le secteur funéraire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Manipuler un corps lors des différentes étapes de la cérémonie.
- Préparer et porter les cercueils.
- Conduire le véhicule funéraire, veiller à sa propreté et son entretien.
- Assister le maître de cérémonie en disposant les articles funéraires, les fleurs et autres lors de la cérémonie.

DURÉE ET PRIX DE LA FORMATION

16 heures de théorie chez soi – pas de stage ni d'examen.

375,00 euros HT / 450,00 euros TTC.

Non éligible au CPF.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les cours sont dispensés sur le site Teachizy. Les cours sont interactifs et vous permettent un ancrage mémoriel et visuel. Des cartes mentales interactives et du vocabulaire de chaque unité en document PDF sont mis à disposition pour faciliter l'apprentissage à distance. Vous avez une visioconférence avec la formatrice durant vos deux jours de formation. A la fin de chaque unité, il y aura un quiz directement sur Teachizy.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **UNITE 1** : le secteur du funéraire (1H)
- **UNITE 2** : pratiques et rites funéraires (6H)
- **UNITE 3** : législation et réglementation funéraire (6H)
- **UNITE 4** : hygiène, sécurité et ergonomie (2H)
- **UNITE 5** : psychologie et sociologie du deuil (1H)

COMPÉTENCES EN DISTANCIEL

Être régulier pour être à jour chaque semaine.

Être concentré sur la formation tout en étant chez soi.

Tremplin Formation

Les métiers du funéraire



NIVEAU REQUIS

Aucun niveau n'est obligatoire.

La formation est ouverte à tout public majeur.

DÉBOUCHÉS DANS LE FUNERAIRE

Le porteur-chauffeur a la capacité d'effectuer le métier de porteur chauffeur.

MODALITES D'ÉVALUATION

Une évaluation théorique réalisé à distance sera mise en place afin de valider votre formation. La formatrice madame Laurence BROUTIN corrigera l'évaluation lorsque l'apprenant l'aura rendu dans le temps prédéfini. A la suite de cela, une attestation certifiant les seize heures suivies sera remise au stagiaire, lui permettant d'exercer le métier de porteur chauffeur dans le secteur funéraire.

